



Comment faire pour que les crédits de mon ex cesse

Par **delmodel**, le **02/09/2008** à **22:37**

Bonjour,

Je me tourne vers vous pour pouvoir avoir des informations.

Il y a 4 ans j'ai divorcé de mon mari marocain. Pendant notre mariage il a utilisé la force, la violence pour me faire contracter des crédits ou prendre des cartes pour payer en magasin à crédit. Lors de notre divorce il m'a fait devant moi des chèques qui serviraient à régler soit disant les crédits. J'ai moi même posté ces lettres et ensuite j'ai quitter la ville où nous habitons.

2ans plus tard j'ai été contacté par un organisme de crédit me disant que je ne payais plus ma dette. A ma grande stupeur j'ai appris que j'étais fichée pour 2 autres crédits et que 2 autres étaient en cours.

J'ai contacté mon ex mari. Il a continué à régler au début puis il y a 1 an 1/2 il a quitté la France pour retourner ds son pays. Les organismes de crédit m'ont envoyer des lettres avec menaces de Huissiers pour que je paie et depuis 1 an 1/2, je paie pour des crédits que je n'ai jamais utilisé. J'ai porté plainte pour escroquerie mais rien ne change car vu qu'il n'est pas en france on peut rien faire me dit-on. Y'a t il une solution pour que tout cela cesse????

Merci de m'aider.

Cordialement